



COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

Communication aux arbitres n°5
Novembre 2009

 PARTENAIRE
OFFICIEL

 PARTENAIRES
FÉDÉRAUX

 adidas

 Orange

Au sommaire de ce numéro :

- La photo du mois
- Formation dans les régions
- Arbitres internationaux ISAF
- Clé arbitre
- Formation continue des jaugeurs
- Listes d'arbitres nationaux par groupes
- Souhaits d'arbitrage 2010
- Renouvellement de la licence fédérale
- Jaugeur d'épreuve

www.ffvoile.fr
(rubrique Arbitrage)



Communication aux arbitres n°5—novembre 2009

La photo du mois

Merci à **Bernadette Delbart** qui nous a permis d'illustrer notre communication aux arbitres de novembre avec cette photo « ventée » prise pendant la Semaine Olympique Française 2008. Continuez à nous envoyer vos photos d'arbitrage pour nos prochaines communications et notre photothèque.

Formation dans les régions

Complément aux dates de la formation régionale en **Poitou Charentes**

- 19 décembre 2009. 16 janvier 2010 : organisation et fonctionnement d'un comité de course
- 30 janvier 2010 : mouiller un parcours au GPS
- 13 février 2010 : organisation et fonctionnement d'un jury

Pour tous renseignements, contacter Alain Chenais, Président de la CRA

alain.r.chenais@sfr.fr

Modification de la date de la formation régionale en **Champagne Ardennes** (initialement annoncée les 16 et 17 janvier 2010) :

23 et 24 janvier 2010 au centre sportif de l'Aube, à Troyes

Pour tous renseignements, contacter Jacques Terrasson, Président de la CRA

jacques.terrasson@wanadoo.fr

Arbitres internationaux ISAF

La Commission Centrale d'Arbitrage adresse toutes ses félicitations aux arbitres français qui ont été nommés ou renouvelés dans leur statut international, au cours de la conférence annuelle de l'ISAF qui s'est déroulée à Pusan du 7 au 13 novembre :

Nomination

Nicolas PECHA, Joueur International

Renouvellement pour 4 ans :

Jean-Pierre CORDONNIER, Juge International

Jean-Pierre CORDONNIER, Umpire International

Roland GALLIOT, Comité de Course International

Thibaut GRIDEL, Umpire International

Fouette PAUTHIER, Juge International

Renouvellement pour 2 ans :

Pierre LEMAIRE, Comité de Course International

Ugo ZAPPI, Joueur International



Communication aux arbitres n°5—novembre 2009

Clé arbitre

Pour permettre aux arbitres régionaux n'ayant pas reçu le CD de mise à jour de la clé arbitre, et en collaboration avec le service informatique fédéral et notre webmaster, nous avons mis en ligne sur la page arbitrage de notre site le logiciel permettant cette mise à jour, sans utiliser le CD de mise à jour.

Vous pouvez charger le logiciel de synchronisation sur votre clé arbitre, en allant à l'adresse :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/documents/Logiciel_Synchro.zip

Insérez d'abord votre clé, puis il vous suffit de cliquer sur « télécharger » et de suivre les indications sur votre écran d'ordinateur.

De même, si vous n'avez pas reçu de clé arbitre, toute clé d'une mémoire de 1 Giga fonctionnera à l'identique. Il est fortement déconseillé d'enregistrer cette mise à jour directement sur votre ordinateur sans utiliser de clé.

Nouvelles mises à jour sur la clé arbitre :

- Dans les RCV 2009 2012

Ajout de l'annexe expérimentale Q (courses en flotte arbitrées sur l'eau)

Ajout de l'annexe Q (pour les Medal races)

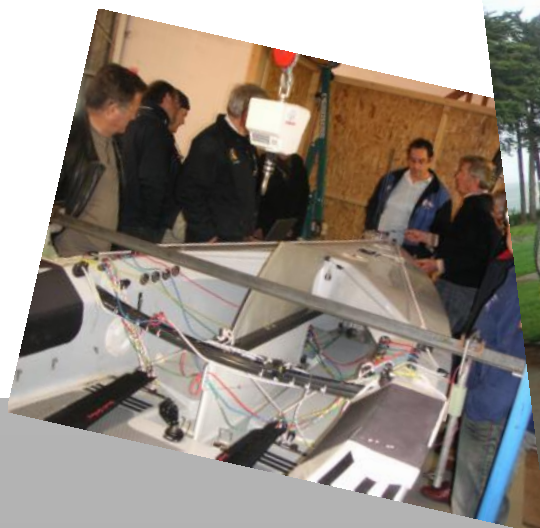
- Dans formulaires et documents type : ajout des IC type VRC

• Dans Jury d'Appel : ajout des appels 2009-08 et 2009 12

•

Formation continue des Jaugeurs

Le séminaire de formation continue des jaugeurs, sous la direction de Jean-Luc Gauthier et Yves Coignet, a eu lieu à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, du 13 au 15 novembre dernier. 30 jaugeurs se sont réunis pendant 3 jours, pour discuter de sujets variés, allant des certifications au Code de publicité ISAF, en passant par les moyens de mesure et le contenu de formation des jaugeurs.





Communication aux arbitres n°5—novembre 2009

Listes d'arbitres nationaux par groupes

En choisissant tous les quatre ans de demander le renouvellement de leur qualification d'arbitre national, les arbitres s'engagent à donner le meilleur d'eux-mêmes pour apporter leurs compétences, leur savoir-faire et leur savoir-être sur les épreuves où ils sont désignés.

Vous le savez, dans notre sport, les épreuves pour lesquelles la qualification d'arbitre national est exigée présente une grande diversité tant par les supports que le niveau des compétiteurs ainsi que les lieux et périodes de pratique.

La Commission Centrale d'Arbitrage doit donc tenir compte de l'ensemble de ces facteurs dans ses désignations et notamment pour attribuer les présidences.

Afin de répondre aux attentes et aux besoins du terrain, il est nécessaire de créer des niveaux à la qualification nationale, d'une part pour offrir à l'autorité organisatrice l'équipe d'arbitrage la plus en adéquation avec l'épreuve considérée et, d'autre part, permettre à chaque arbitre d'avoir une vision claire de sa situation au regard des désignations qu'il sera susceptible d'obtenir.

Définition des groupes :

1°) un arbitre de **groupe « National 4 »** est un arbitre dont la qualification nationale initiale est inférieure à deux ans

2°) un arbitre de **groupe « National 3 »** est un arbitre dont la qualification nationale est supérieure à deux ans, et qui arbitre principalement des compétitions de grades 4 et 3

3°) un arbitre de **groupe « National 2 »** est un arbitre dont la qualification nationale est supérieure à deux ans, et qui arbitre principalement des compétitions de grades 3 ou grades supérieurs

4°) un arbitre de **groupe « National 1 »** est un arbitre dont la qualification nationale est supérieure à deux ans, et qui arbitre principalement des compétitions de grades 3 majeures ou grades supérieurs

5°) un arbitre de **groupe « International »** est un arbitre possédant une qualification internationale délivrée par l'International Sailing Federation, et arbitre principalement des compétitions de grade 2 ou grades supérieurs.

Processus pour l'année 2010 :

Les arbitres dont la qualification nationale initiale a été validée en 2008 et 2009 sont affectés automatiquement au groupe « National 4 ».

Les arbitres nationaux de plus de deux années de qualification sont classés par ordre croissant en fonction du nombre de points obtenus en cumulant leurs journées d'arbitrage effectuées pendant les années 2008 et 2009, pour chacune de leur qualification.

Nota : une compétition ne pourra pas être comptabilisée plus de 8 jours (même si sa durée effective excède ces 8 jours).

Les arbitres possédant une qualification internationale ISAF sont affectés automatiquement au groupe « International » pour cette qualification.



Communication aux arbitres n°5—novembre 2009

Listes d'arbitres nationaux par groupes (suite)

Processus pour l'année 2011 et années ultérieures :

- 1°) Les arbitres dont la qualification nationale initiale a été validée en année N-2 et N-1 sont affectés automatiquement au groupe « National 4 »
- 2°) Les arbitres affectés au groupe « National 4 » en année N-1, lors de leur demande de renouvellement de qualification, se verront affectés dans un groupe après étude de leur dossier
- 3°) Les arbitres affectés au groupe « National 3 » en année N-1 pourront faire une demande motivée pour intégrer le groupe « National 2 »
- 4°) Les arbitres affectés au groupe « National 2 » en année N-1 pourront faire une demande motivée pour intégrer le groupe « National 1 »
- 5°) Les arbitres possédant une qualification internationale ISAF sont affectés automatiquement au groupe « International » pour cette qualification

Les critères permettant d'évaluer les demandes des arbitres seront les suivants :

- L'expertise
- La qualité d'arbitrage
- L'activité d'arbitrage
- La disponibilité

Ces dispositions ont été validées par le Bureau Exécutif fédéral du 20 novembre et ratifiées par le Conseil d'Administration de la FFVoile du 21 novembre 2009.

Elles ont données lieu à la modification du règlement de la Commission Centrale d'Arbitrage, que nous vous communiquerons dès que le relevé de décision officiel du Conseil d'Administration sera finalisé.

Souhais d'arbitrage 2010

La Commission Centrale d'Arbitrage se réunissant en décembre pour valider les désignations, nous rappelons aux arbitres nationaux qu'ils doivent effectuer leurs souhaits d'arbitrage sur le calendrier fédéral **avant le 7 décembre prochain**.

D'autre part, le logiciel de désignations des arbitres régionaux est dans sa phase de test et va être mis à disposition des Présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage avant la fin du mois de novembre. Nous informerons par mail les arbitres régionaux lorsque les souhaits d'arbitrage sur les compétitions de grade 5 de leur région seront disponibles sur internet.



Communication aux arbitres n°5—novembre 2009

Renouvellement de la licence fédérale

Réservation de Licence Club FFVoile 2010

Vous avez la possibilité de réserver auprès de votre club votre licence club FFVoile 2010, à partir de la première quinzaine de Novembre 2009 pour une impression de celle-ci à partir de fin décembre 2009 (à réception des supports licences club 2010) et obligatoirement au 1/01/2010. La validité de la licence débutera au 1/01/2010 pour les licences réservées avant le 31/12/2009.

Nous vous rappelons qu'à compter du 1er janvier 2010, seuls les arbitres ayant renouvelé leur licence verront leurs souhaits d'arbitrage 2010 validés.

Jaugeur d'épreuve

Pour renforcer la notion d'appartenance du jaugeur au comité de course, le terme de président du comité de jauge est remplacée par le terme Jaugeur d'épreuve, conformément aux dispositions de l'International Sailing Federation et des Règles de Course à la Voile. Cette modification apparaît dès maintenant dans l'application des désignations d'arbitres sur internet.

Corinne Aulnette
Cadre fédéral chargée de la C.C.A

Jean-Luc Denéchau
Président de la C.C.A.